

Formation 2

LPTAA : Préparation et cheminement de demandes à la CPTAQ Formulaire d'inscription

Laval

Le Saint-Martin Hôtel
1400, rue Maurice-Gauvin, Laval (QC) H7S 2P1

Le 30 novembre 2017

Québec

Grand Times Hôtel
5100, boulevard des Galeries, Québec (QC) G2K 2M1

Le 16 novembre 2017

Pré-requis : Avoir suivi la Formation 1 « *LPTAA et ses règlements connexes* » offerte par Cécile Demers

Année : _____ **Ville :** _____

Horaire : De 8 h 30 à 17 h 00

Contenu de la formation et attestation : La formatrice, Cécile Demers, urbaniste, géographe et consultante en urbanisme pour *cd urbanistes-conseils*, présente, à partir de ses cas pratiques, comment elle prépare une demande d'autorisations à adresser à la CPTAQ. Cette formation permet de mieux comprendre les critères de décisions de la LPTAA applicables aux demandes d'autorisations, d'acquérir des aptitudes dans la préparation et la présentation de demandes d'autorisations à la CPTAQ, de démystifier les démarches à faire auprès de la CPTAQ et des autres intervenants et de se familiariser avec le cheminement de ces demandes et la stratégie à privilégier.

Les thèmes traités sont principalement : Les informations clés sur le site de la CPTAQ, la demande adressée à la CPTAQ versus le formulaire requis, les compétences de la CPTAQ, les critères de décision et la pondération, les différentes façons d'intervenir dans une demande, le contenu de la demande d'autorisations (formulaire et rapport de justification), l'impact d'une exclusion de la zone agricole ou d'une inclusion / réinclusion antérieures, les impacts d'une demande à portée collective, la recevabilité d'une demande d'autorisations, à qui transmettre la demande, les recommandations à la CPTAQ, le cheminement d'une demande, l'analyse du « *Compte rendu de la demande et orientation préliminaire* », la décision de la CPTAQ et les conditions s'y rattachant, les observations écrites ou la rencontre avec la CPTAQ, le changement de l'orientation préliminaire, la rectification, la révision ou la révocation d'une décision ou ordonnance, le recours devant le TAQ et les conséquences du non respect de la loi.

Les personnes présentes recevront les documents de formation, incluant l'attestation de participation.

Inscription : Employeur / Entreprise / Organisation : _____

Nom du participant : _____ Profession : _____

Fonction en milieu de travail : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____ Courriel : _____

Coût : Le coût est de 546.13 \$, incluant les frais de formation et de reproduction des documents ainsi que le repas du dîner (475 \$) et les taxes TPS 72748 0899 (23.75 \$) et TVQ 1224537031 (47.38 \$).

Pour réserver votre inscription : Veuillez compléter et faire parvenir ce formulaire d'inscription par :

- courriel à smorin@videotron.ca
- télécopieur au 450-424-7779

Nous transmettre, par la poste : Ce formulaire complété accompagné de votre paiement par chèque libellé à l'ordre de « *Formations Cécile Demers inc.* » à l'adresse suivante 3341, boulevard de la Gare, bureau 201, Vaudreuil-Dorion, Québec, J7V 8W5.

Le formulaire et la copie de votre chèque servent de preuve de paiement. Pour toute autre information, n'hésitez pas à communiquer avec Sylvie Morin au 450-424-6336.

Allergie et intolérance : Avez-vous des allergies / intolérances / restrictions alimentaires ? Non [] Oui []

Si oui, veuillez spécifier : _____

Politique d'annulation : La formatrice se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants s'avère insuffisant. Dans ce cas, les paiements reçus seront remboursés en totalité. Le participant peut annuler son inscription sans frais plus de 7 jours avant la date de la formation. Si l'annulation est faite 7 jours ou moins avant la date de la formation, 50 % des frais seront chargés.

Signature du participant : _____ Date : _____